



المعهد الملكي للثقافة الأمازيغية
ROYAL INSTITUTE OF AMAZIGH CULTURE
INSTITUT ROYAL DE LA CULTURE AMAZIGHE

ⵜⴰⵎⴰⴳⴷⵓⵜ ⵏ ⵜⴰⵎⴰⴳⴷⵓⵜ ⵏ ⵜⴰⵎⴰⴳⴷⵓⵜ
Centre de l'Aménagement Linguistique

ⵎⴰⵎⴰⵏ ⵏ ⵜⴰⵎⴰⴳⴷⵓⵜ ⵏ ⵜⴰⵎⴰⴳⴷⵓⵜ ⵏ ⵜⴰⵎⴰⴳⴷⵓⵜ
Séminaire d'Etudes et de Recherches en Linguistique Amazighe (SERLAM)

ⵜⴰⵎⴰⴳⴷⵓⵜ
Conférence

ⵎⴰⵎⴰⵏ ⵏ ⵜⴰⵎⴰⴳⴷⵓⵜ
XIIe colloque ⵏ ⵜⴰⵎⴰⴳⴷⵓⵜ

QUESTIONS
AUTOUR DE L'AMÉNAGEMENT LINGUISTIQUE



ⵎⴰⵎⴰⵏ ⵏ ⵜⴰⵎⴰⴳⴷⵓⵜ

Pr. Ahmed BOUKOUS
Recteur de l'Institut Royal de la Culture Amazighe

J E U D I
16 à 15h
Novembre 2017

Salle des conférences du 2^{ème} étage
des Centres - IRCAM - Rabat

Ahmed BOUKOUSS

Qualité

Universitaire, enseignant de linguistique à l'Université Mohammed V, Rabat (1974-2002).

Recteur de l'Institut royal de la culture amazighe, Rabat (2003).

Membre du Conseil supérieur de l'éducation, de la formation et de la recherche scientifique (2014).

Formation académique

Licence de langue et littérature françaises, Université Mohammed V, Rabat, 1967.

Diplôme de l'Ecole normale supérieure, Université Mohammed V, Rabat, 1967.

Doctorat de IIIe cycle en sociologie de la culture, Université René Descartes, Sorbonne, 1974.

Doctorat d'Etat en Sciences du langage, Université Paris-Saint-Denis, 1987.

Lauréat du Cycle supérieur de l'Institut Supérieur de Commerce et d'Administration des Entreprises, Rabat, 2006.

Domaines d'intérêt

Chercheur en linguistique, il a réalisé des travaux en phonologie générative notamment sur la phonotaxe de l'amazighe (berbère) et des études de sociolinguistique urbaine portant sur la situation linguistique au Maroc, le contact des langues, l'arabisation, la francophonie, l'amazighophonie, les effets de l'urbanisation sur la transmission de la langue, la standardisation de l'amazighe, la politique linguistique, la jurilinguistique, l'aménagement linguistique et la territorialisation, la politique éducative et la diversité linguistique. Il a également fait des études sur la politique culturelle, la diversité culturelle, les enjeux symboliques de la dominance et de la différence dans le champ culturel. Il a également participé à la réalisation de supports pédagogiques pour l'enseignement de l'amazighe et à la formation des enseignants.

Il s'est illustré également dans la création littéraire.

Dans le domaine de la gestion académique, il préside l'Institut royal de la culture amazighe (IRCAM), une institution publique dédiée à la promotion de la langue et de la culture amazighes par la recherche action, dans les domaines de la standardisation de la langue, de l'éducation, de la culture, des médias, de la traduction, de l'édition, des nouvelles technologies, de la vie publique et de l'action culturelle.

Principales publications

Langage et culture populaires au Maroc (1977), Edition AMREC, Casablanca.

Société, langues et cultures au Maroc (1995), Publications de l'Université Mohammed V, Rabat.

Alphabétisation et développement durable au Maroc (avec Fatima Agnaou), (2002), Rabat.

L'amazighe dans la politique linguistique au Maroc, (en langue arabe), Editions Tariq Ibn Ziyad, (2004), Rabat.

Phonologie de l'amazighe (2009), Publications de l'IRCAM, Rabat.

Revitalisation de l'amazighe (2012), Rabat.

Dominance et différence. Gestion de la diversité linguistique (en langue arabe), (2016), Rabat.

Rhapsodies de Tanit la captive, (2017), (roman), Editions La Croisée des Chemins, Casablanca.

Essais de politique linguistique, Publications de l'IRCAM, sous presse.

Il a, en outre, publié de nombreux articles dans des ouvrages collectifs et dans des revues nationales et internationales.

Distinction:

Ordre du Mérite national, Grade de Grand Officier, 2013.

Abstract

La présentation part de l'hypothèse que la finalité de l'aménagement linguistique est de l'ordre du «service public». L'aménagement relève ainsi de la recherche action, laquelle vise à transformer une situation linguistique en une autre différente des points de vue du statut, des usages, de la valeur et des représentations des langues en présence. Cette présentation voudrait montrer l'intérêt que suscite l'examen des principales questions suivantes: les objectifs stratégiques et les objectifs opérationnels, l'aménagement du statut et du corpus, la nature de la demande sociale et institutionnelle, la priorisation des besoins sectoriels, la formation de l'aménageur en langue, le choix de l'objet à aménager, la gestion de la diversité langagière dans une situation plurilingue ou fortement dialectalisée, l'approche et la démarche à adopter, les procédures de pilotage, d'implantation et de *monitoring*, le *benchmarking* et les «bonnes pratiques», etc. Des réponses pensées, claires et pertinentes à ces questions constituent, nous semble-t-il, des prérequis incontournables pour que l'*output* de l'aménagement ait des atouts pour être acceptable sur les plans grammatical et social.